



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

LE 28 MARS 2026

Nombre de conseillers : en exercice.....33 présents32 pouvoirs.....1	L'an deux mille vingt-six, le VINGT-HUIT MARS, à dix heures et trois minutes, Le conseil municipal de la commune de Montmagny, légalement convoqué par courrier et par courriel le 23 mars 2026, par affichage du 23 mars 2026, s'est réuni à la Salle des Fêtes sise Place de la Division Leclerc à Montmagny, sous la présidence de Monsieur Alain PEUCH, Doyen d'âge, puis sous la présidence de Monsieur le Maire élu, Monsieur Belkacem CHIKH.
---	---

Délibération n°1	Fixation du nombre d'Adjoints au Maire	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°2	Lecture de la charte de l' élu(e) local(e)	Prend Acte
Délibération n°3	Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2025	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°4	Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire	Adoptée à la majorité (8 Abstentions)
Délibération n°5	Election de représentants de la commune pour siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Adoptée à la majorité (1 Abstention)
Délibération n°6	Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°7	Désignation des représentants du Syndicat intercommunal pour l'Etude et l'Aménagement de la Butte Pinson (SIEABP)	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°8	Election des Délégués au Syndicat Départemental d'Energies du Val d'Oise (SDEVO)	Adoptée à la majorité (7 Contre)
Délibération n°9	Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations	Prend Acte

Le Maire,


Belkacem CHIKH



Conformément à l'article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative, les délibérations susmentionnées dans le présent compte-rendu peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à partir de la date où elles sont devenues exécutoires.

« Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyen » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».